La meilleure aumône est celle qui laisse de la richesse après elle, et la main supérieure (celle qui donne) est meilleure que la main inférieure (celle qui reçoit). Et commence par ceux dont tu as la charge !

Abû Hurayrah (qu'Allah l'agrée) relate que le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : « La meilleure aumône est celle qui laisse de la richesse après elle, et la main supérieure (celle qui donne) est meilleure que la main inférieure (celle qui reçoit). Et commence par ceux dont tu as la charge ! » Son épouse lui dit : « Dépense donc envers ma personne ! », la mère de son enfant lui dit : « À qui vas-tu me confier ? », et son esclave lui dit : « Nourris-moi et utilise-moi ! »

[Authentique] [Rapporté par Ibn Ḥibbân - Rapporté par Al-Bûkhârî]

Ce hadith montre que les aumônes les plus méritoires sont celles qui sont faites [par l'individu] au delà des dépenses à l'égard de ceux qui sont à sa charge, de sa famille et afin de rembourser ses dettes. En effet, l’obligation qui incombe à celui qui fait une aumône est de commencer par dépenser pour les personnes qui sont à sa charge comme : son épouse, ses enfants et ceux qu'il possède. De plus, il ne lui est pas permis de cesser de les entretenir financièrement, puis de donner des aumônes à des personnes qui n'ont pas de liens familiaux avec lui et délaisser ainsi ses proches qui sont à sa charge et qu'il doit entretenir. Ce hadith montre aussi que si la personne possède un surplus de biens allant au delà de ce qui lui sert pour dépenser sur ceux à sa charge, elle peut donner en aumône l'excédent de ses biens aux personnes éloignées, parmi les pauvres et les nécessiteux. Enfin, ce hadith montre clairement le mérite de celui qui donne et fait l'aumône, dont la main est élevée, aussi bien concrètement qu’abstraitement, car c'est par elle que le bienfaiteur dépense de ses biens et manifeste sa générosité.

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/58185